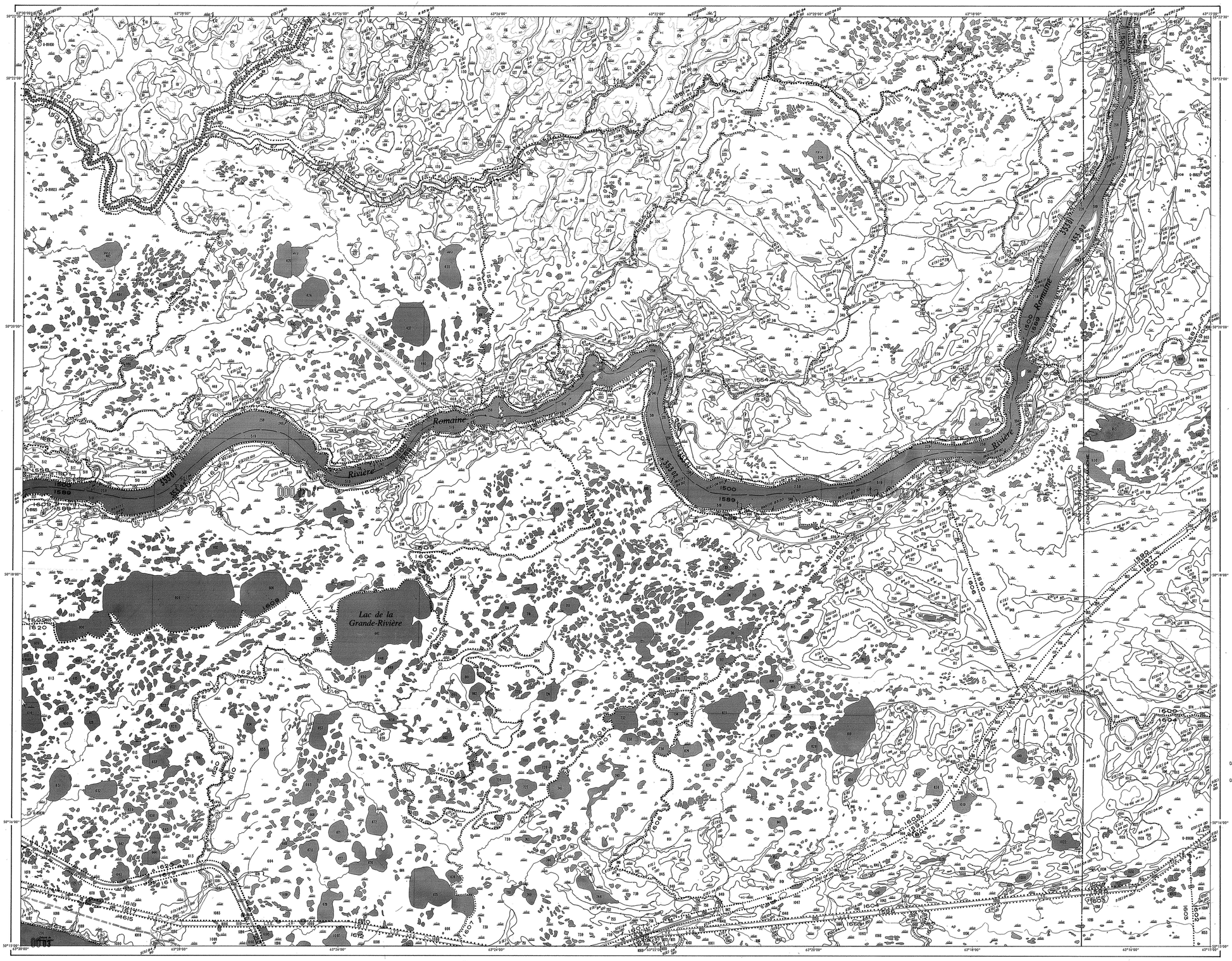

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier géré par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement, droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, télécliniques
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, et ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Crête, crête sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— épinettes et/ou pin rouge	R (P)
— épinettes et/ou pin gris	R (Pg)
— épinettes et/ou pin blanc	R (Pb)
— épinettes et/ou mélèze	R (L)
— épinettes et/ou peuplier	R (Pe)
— épinettes et/ou bouleau	R (B)
— épinettes et/ou peuplier et bouleau	R (Pe B)
— épinettes et/ou peuplier et bouleau (plantation)	R (Pe B) P
Pessière	E
— épinettes noires et/ou épinettes rouges occupant plus de 75% de la portée résineuse	E (E)
— épinettes et/ou thuya (cèdre)	E (Th)
— épinettes et/ou mélèze	E (L)
— épinettes et/ou peuplier	E (Pe)
— épinettes et/ou pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)
— épinettes et/ou pin rouge	E (P)
— épinettes et/ou pin gris	E (Pg)
— épinettes et/ou épinette blanche	E (S)
— épinettes et/ou épinette blanche (plantation)	E (S) P
— épinettes et/ou épinettes noires ou rouges	E (E)
— épinettes et/ou épinettes noires ou rouges (plantation)	E (E) P
Sapinière	S
— de sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse	S (S)
— de thuya (cèdre)	S (Th)
— de sapin et/ou épinette rouge	S (E)
— de sapin et/ou pin rouge	S (P)
— de sapin et/ou pin gris	S (Pg)
— de sapin et/ou pin blanc	S (Pb)
— de sapin et/ou mélèze	S (L)
— de sapin et/ou peuplier	S (Pe)
— de sapin et/ou bouleau	S (B)
— de sapin et/ou épinette blanche (plantation)	S (S) P
Pinède à pin blanc	Pb
— de pin blanc occupant plus de 75% de la portée résineuse	Pb (Pb)
— avec thuya (cèdre)	Pb (Th)
— avec épinettes noires et/ou épinette rouge	Pb (E)
— avec épinettes	Pb (S)
— avec pin gris	Pb (Pg)
— avec pin rouge	Pb (P)
— avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— avec peuplier	Pb (Pe)
— avec bouleau	Pb (B)
— avec pin blanc (plantation)	Pb (Pb) P
Pinède à pin rouge	Pr
— de pin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse	Pr (Pr)
— avec thuya (cèdre)	Pr (Th)
— avec épinettes noires et/ou épinette rouge	Pr (E)
— avec mélèze	Pr (L)
— avec pin blanc	Pr (Pb)
— avec pin gris	Pr (Pg)
— avec pruche	Pr (Pu)
— avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— avec peuplier	Pr (Pe)
— avec bouleau	Pr (B)
— avec pin rouge (plantation)	Pr (Pr) P
Pinède à pin gris	Pg
— de pin gris occupant plus de 75% de la portée résineuse	Pg (Pg)
— avec thuya (cèdre)	Pg (Th)
— avec épinettes noires et/ou épinette rouge	Pg (E)
— avec mélèze	Pg (L)
— avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (Pb)
— avec peuplier	Pg (Pe)
— avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— avec bouleau	Pg (B)
— avec pin gris (plantation)	Pg (Pg) P
Cédrière	C
— de thuya occupant plus de 75% de la portée résineuse	C (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— à mélèze	C (Ma)
— à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— à pin rouge	C (P)
— à pin gris	C (Pg)
— à peuplier	C (Pe)
— à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— à bouleau (plantation de thuya)	C (Th) P
Pruchière	Pu
— de pruche occupant plus de 75% de la portée résineuse	Pu (Pu)
— à thuya (cèdre)	Pu (Th)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— à mélèze	Pu (Ma)
— à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (Pb)
— à pin rouge	Pu (P)
— à pin gris	Pu (Pg)
— à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— à bouleau (plantation)	Pu (B) P
Mélèzin	L
— de mélèze occupant plus de 75% de la portée résineuse	L (L)
— à thuya (cèdre)	Ma (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	Ma (E)
— à pin blanc et/ou rouge	Ma (Pb)
— à pin gris	Ma (Pg)
— à pin gris	Ma (Pg)
— à peuplier	Ma (Pe)
— à sapin et/ou épinette blanche	Ma (S)
— à bouleau	Ma (B)
— à mélèze (plantation de mélèze européen)	Ma (L)
— à mélèze (plantation de mélèze japonais)	Ma (L)
— à mélèze (plantation de mélèze laricin)	Ma (L)

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillus résineux	F (R)
— avec épinettes	F (R E)
— avec pin rouge	F (R P)
— avec pin gris	F (R Pg)
— avec mélèze	F (R L)
— avec sapin	F (R S)
Bouleau à bouleaux blancs avec épinettes noires ou rouges	Bb (R)
— avec épinette noire ou rouge	Bb (R E)
— avec pin gris	Bb (R Pg)
— avec pin blanc	Bb (R Pb)
— avec sapin	Bb (R S)
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux	B (R)
— avec épinettes	B (R E)
— avec pin gris	B (R Pg)
— avec pin rouge	B (R P)
Peuplier avec sapin	Pe (R S)
— avec pin gris	Pe (R Pg)
— avec pin blanc	Pe (R Pb)
— avec pin rouge	Pe (R P)
— avec épinettes noires ou rouges	Pe (R E)
— avec résineux	Pe (R B)
Épinettes noires et rouges	E (R Pe)
Mélangés à feuillus résineux	M (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (R T)
— sur station humide	M (R T) (M)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences résineuses	F (R)
— d'essences tolérantes	F (T)
— sur station humide	F (T) (M)
Lamanière	Lm
Bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bb
— à bouleaux jaunes	Bb (B)
Peupleraie	Pe
Peuplier rouge	Pe (Pr)
Érablière	E
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	E (Bb)
— à bouleaux jaunes	E (B)
— à peuplier	E (Pe)
— à feuillus d'essences résineuses	E (R)
— à feuillus d'essences tolérantes	E (T)
Plantation d'érable à sucre	E (Sp)
— de bouleau jaune	E (Bp)
— de peuplier	E (Pp)
— de peuplier hybride	E (Ph)
— de frêne d'amérique	E (Af)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ss
Dénudé et semi-dénudé humide	Sh
Julnaie	J

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cpd
Coupe partielle en bande	cpb
Coupe partielle plus épinettes légères	cpl
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	épl
Brûlis partiel	bp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche vivantes: ⊖ 12.50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	ch
Épidémie sévère	épi
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30(ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
90-50 "	50-90 "
100-50 "	50-100 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT HÉQUIENNE

Uni(jeune inéquienne): Plus d'abondance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 60 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieux inéquienne: Plus d'abondance de feuillus tolérants, majorité des tiges plus de 60 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Modérée	31 à 60 %	↑
Forte	61 à 90 %	↑
Abrupte	91 % et plus	↑
Sommet	Sommet d'une montagne	↑

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (2m)	2 (4m)	3 (6m)	4 (7m)	5 (9m)	6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 40%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: GROUPE BRADE LTÉE. SIGNATURE: .....

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: SIGNATURE: .....

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S D1 C3 cp 50 G — S: résineux; D1: densité; C3: classe d'âge; cp: coupe partielle; 50: hauteur; G: sans groupe d'essences
R C5 cl 60 D1 — R: mélange; C5: classe d'âge; cl: coupe à blanc; 60: hauteur; D1: densité; (R): sans groupe d'essences; (D): groupement d'essences

Carte forestière: Photographie aérienne: 1989; Année de publication: 1990; Année de révision:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	9
Unité de gestion	95-1
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	4
Mode de tenure ou de gestion	000 17 06*
Bloc d'aménagement	
Concessionnaire ou autres	
Bassin hydrographique	35301*
Bassin primaire	3
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	97160
Division de recensement	7
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	1602*
Région écologique	9f
Municipalité régionale de comté	M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1/1/90
Déclinaison magnétique : 25° ouest
Équidistance des courbes : 5 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

12-L-12 S.E.	12-L-11 S.O. S.E.	12-L-10 S.O.
12-L-5 N.E. S.E.	12-L-6 N.O. S.O.	12-L-7 N.E. S.E.
12-L-4 N.E.	12-L-3 N.O.	12-L-2 N.E.

12 L/6 S.O.